



Mode d'emploi des étapes de compétition pour les rameurs de la catégorie Jeune

La fédération organise pour les rameurs de la catégorie jeune un parcours de formation composé d'épreuves se déroulant tout au long de la saison sportive. Ce parcours est organisé en trois étapes distinctes.

Ces trois étapes débouchent sur un classement national des clubs : le **classement national jeune**.

1. L'étape de formation hivernale - 4 épreuves régionales

Objectifs : apprentissage technique, développement des qualités physiques et motrices

2. L'étape de formation en bateau court – championnats de ligue et de zone

Objectif : développement des aptitudes techniques

3. L'étape championnat national

Objectif : développement de l'esprit d'équipe

Rappel règlementaire : Extrait du code des régates

Article 10 : Catégories de rameurs - 1) Catégories d'âge - a) Catégorie jeune :

Tout rameur âgé de 14 ans ou moins. Dans cette catégorie, on distingue les sous-catégories suivantes :

- J10 : tout rameur âgé de 10 ans ou moins
- J11 : tout rameur âgé de 11 ans
- J12 : tout rameur âgé de 12 ans
- J13 : tout rameur âgé de 13 ans
- J14 : tout rameur âgé de 14 ans

Les J10 ne peuvent participer qu'à des animations adaptées à leur âge non régies par ce code des régates. Ils ne peuvent concourir dans les catégories d'âge supérieur.

Les J11 ne peuvent participer qu'à des compétitions en J11 et J12.

Les J12, J13 et J14 peuvent participer à toutes les compétitions de la catégorie jeune, sous réserve de respecter la notion d'âge maximum.

Article 12 : Épreuves hommes, femmes ou mixtes

Les femmes peuvent participer aux épreuves hommes.

Article 13 : Limitation des participations et des parcours des courses en ligne

1) Distance maximale des courses en ligne

- Courses J11 et J12 : 500 mètres
- Courses J13 et J14 : 1 000 mètres

2) Nombre maximum de parcours en course en ligne par rameur et par jour

Les compétiteurs de la catégorie jeune ne peuvent réaliser, sauf en cas de course recourue, plus de deux parcours par jour, quelle que soit la distance de course.

3) Intervalle entre les courses en ligne

Pour les rameurs de la catégorie jeune, l'intervalle minimum entre deux parcours est de deux heures, quelle que soit la distance de course, sauf en cas de course recourue où l'intervalle est laissé à l'appréciation du président du jury.

ÉTAPE 1

L'ÉTAPE RÉGIONALE DE FORMATION HIVERNALE

- Chaque ligue doit déposer à la fédération, pour labellisation, un calendrier des 4 épreuves de l'étape régionale de l'offre jeune avant le 30 septembre 2016.
- La participation d'un club à une épreuve apporte à ce club des points de participation comptant pour le classement national jeune édité en fin de saison selon le tableau figurant en annexe 1. Il appartient à chaque ligue de comptabiliser les points et de les transmettre à la FFA à la fin de l'étape régionale.

Épreuve 1 : Tête de Rivière bateaux longs

- **Date** : Octobre ou novembre
- **Épreuve** : Tête de rivière labellisée par la FFA sur proposition de la ligue
- **Embarcations** : Yolette, 4x+, 8x+
- **Catégories** : J12, J13 et/ou J14
- **Distance** : 3000 m à 6000 m
- **Organisation géographique** : Régionale, inter-départementale, départementale, secteur géographique particulier (par exemple : zone nord /zone sud de la ligue). Pas d'organisation interne au club.

Précisions :

- Il peut y avoir plusieurs têtes de rivière labellisées dans la ligue pour cette première épreuve, le même jour ou exceptionnellement à des dates différentes (pour privilégier la proximité de pratique et regrouper un nombre raisonnable de participants avec beaucoup de débutants en début de saison).
- La ligue peut demander à labelliser une TDR organisée dans une autre ligue.
- Il est possible de constituer des équipages mixtes de clubs pour cette étape.
- Les clubs ne marquent des points que pour la participation à une seule TDR.

Questions :

- ***Sur quelle distance précise doit se dérouler l'épreuve ?***

Il n'y a pas de distance précise, celle-ci doit être comprise entre 3000 m et 6000 m et déterminée en fonction des conditions hydrologiques et atmosphériques pour être adaptée à des jeunes rameurs dont beaucoup de débutants. Il peut y avoir un virage de bouées.

- ***Est-ce que je peux engager mon ou mes équipes à plusieurs manifestations se déroulant à des dates différentes ?***

Oui, mais une seule comptera pour l'attribution des points de participation.

- ***Est-ce que si je participe à plusieurs manifestations, ce doit être avec la même équipe ?***

Non, il est possible d'engager des bateaux différents et/ou composés d'équipages différents. C'est la manifestation qui apportera le plus de points de participation au club qui sera prise en compte pour le classement jeune.

Épreuve 2 : Ergomètre

- **Date** : Décembre
- **Épreuve** : Relais à 4 rameurs sur 2000 m avec deux passages non consécutifs par rameur
- **Organisation géographique** : Régionale, interdépartementale, départementale, secteur géographique particulier (zone nord de la ligue/zone sud), regroupement de clubs.
Pas d'organisation interne au club.

Précisions :

- Les rameurs doivent réaliser 2 x 250 mètres dans le cadre d'une épreuve de 2000 m par équipe de 4. Ils ne doivent pas réaliser les 2 x 250 mètres à la suite.
- Les équipes peuvent être des mixtes de clubs,
- La ligue a la possibilité d'éditer des classements dans les catégories J12, J13 et/ou J14, H/F ou mixte.
- Il est possible d'ajouter sur cette journée d'autres épreuves :
 - Plusieurs relais, avec par exemple des séries et des finales ou une compétition sur deux passages en additionnant les temps réalisés.
 - Un challenge sur 5 coups pour évaluer la puissance de chaque rameur
 - Une épreuve de course à pied : 1500 m ou test navette. (voir épreuve au sol).
- **Important** : Cette épreuve peut servir d'épreuve du challenge jeune rameur.

Questions :

- ***Est-ce que je peux organiser cette épreuve dans mon club et seulement pour les rameurs de mon club ?***

Non, car la confrontation avec d'autres clubs fait partie de l'animation compétitive. Un minimum de deux ou trois clubs est nécessaire.

- ***Est-ce que je peux composer des équipes mixtes de genre ?***

Oui et également des mixtes de club.

- ***Est-ce que mon rameur pourra effectuer les 2 x 250 m à la suite ?***

Non, il est bien mentionné que les 2 x 250 m doivent être réalisés de manière non consécutive.

Épreuve 3 : Épreuve au sol

- **Date** : Janvier ou février
- **Organisation** : De préférence en salle sur une demi journée.
- **Contenu de l'épreuve** :
 - différents parcours d'habiletés au sol
 - des ateliers d'évaluation des qualités physiques
- **Organisation géographique** : Régionale, inter-départementale, départementale, secteur géographique particulier (par exemple : zone nord / zone sud de la ligue), regroupements de clubs.
Pas d'organisation interne au club.

Précisions :

- Cette épreuve nécessite peu de matériel, mais doit néanmoins inciter les clubs à acquérir du matériel spécifique de préparation physique (peu onéreux).

- Elle a pour but d'évaluer les qualités physiques des jeunes et d'inciter les éducateurs à travailler à leur développement.
- La FFA propose un certain nombre de parcours types mais à l'expérience d'autres parcours peuvent être initiés dans les ligues.
- Les épreuves sont des épreuves individuelles mais certains parcours proposés peuvent se réaliser en binôme.
- **Important** : Cette épreuve peut servir d'épreuve du challenge jeune rameur.

Épreuve 4 : Tête de Rivière

- **Date** : Février ou mars
- **Épreuve** : Tête de rivière
- **Embarcations** : Bateaux longs (yolette, 4x+, 8x+). Possibilité d'ajouter des courses en bateaux courts (1x ou 2x)
- **Distance** : 3000 m à 6000 m
- **Organisation géographique** : Régionale, inter-départementale, départementale, secteur géographique particulier (par exemple : zone nord / zone sud de la ligue).

Précisions :

- Il peut y avoir plusieurs têtes de rivière labellisées dans la ligue pour cette quatrième épreuve (pour privilégier la proximité de pratique), le même jour ou exceptionnellement à des dates différentes.
- La ligue peut demander à labelliser une TDR organisée dans une autre ligue.
- Il est possible de constituer des équipages mixtes de clubs pour cette étape.
- Les clubs ne marquent des points que pour la participation à une seule régates.

IMPORTANT :

La participation à cette étape régionale permet l'attribution de points pour le classement national « jeune ». Ces points sont uniquement des points de participation (cf tableau annexe 1).

Chaque ligue a la liberté de concevoir en parallèle un **classement régional jeune** basé sur des points de participation et/ou des points de performance.

ÉTAPE 2

L'ÉTAPE DE FORMATION EN BATEAUX COURTS

Épreuve 1 : Championnat de ligue

- **Date** : Avril ou mai
- **Épreuves** : Parcours en ligne
 - 1xJ12H* et 1xJ12F* pas plus de 500 m
 - 1xJ13H et 1xJ13F de 500 m à 1000 m
 - 1xJ14H et 1xJ14F de 500 m à 1000 m
 - 2xJ14H et 2xJ14F de 500 m à 1000 m
- **Déroulement de la compétition** : Séries et finales de classement dans toutes les courses. Chaque rameur réalise deux parcours.
- **Organisation géographique** : Régionale ou inter-départementale.
NB : En fonction de la taille de la ligue et des effectifs de rameurs, il paraît important de privilégier l'organisation de ce championnat sur plusieurs sites, sous forme interdépartementale ou autre.

Précisions :

- * Les courses en 1xJ13, 1xJ14 et 2xJ14 sont sélectives pour le championnat de zone. Seules les courses en 1xJ12 ne sont pas sélectives pour le championnat de zone.
- Des quotas de sélection sont attribués par la FFA à chaque ligue, au prorata du nombre de licenciés A de la ligue dans les catégories J12, 13, 14 au 31 août de l'année précédente. Ces quotas peuvent être détaillés par la FFA si le championnat de ligue est organisé sur plusieurs lieux.
- Les mixtes de clubs sont interdites en 2x
- Les rameurs marquent des points de participation pour leurs clubs selon le même barème que pour l'étape régionale.
- La participation à cette épreuve est obligatoire pour les rameurs voulant concourir au championnat national en 4x+ ou en 8x+.

Questions :

– **Est-ce que la distance doit absolument être de 1000 m ?**

Non, c'est bien de 500m à 1000m. Seul impératif, pas plus de 500 m pour le 1xJ12 (limite maximale autorisée par le code des régates), épreuve non sélective pour le championnat de zone

– **Pourquoi n'y-a-t-il pas de 2x en J12 et en J13 ?**

La priorité de cette épreuve est donnée au 1x. Les courses en 2x doivent permettre aux rameurs les moins aguerris de participer et aux clubs à fort effectif de faire participer tout le monde. Il n'apparaît donc pas nécessaire d'organiser des courses par catégories d'âge en 2x. Les rameurs J12 et J13 peuvent participer en 2xJ14, la catégorie regroupant les trois années d'âge.

– **Pourquoi n'y-a-t-il pas de championnat de zone en 1xJ12 ?**

Les J12 sont de jeunes rameurs qui débutent l'aviron, leur participation sur 500 m avec une finalité régionale est suffisante. Un rameur J12 qui recherche une qualification au championnat de zone en 1x peut concourir en 1xJ13 ou en 1xJ14.

– **Un J11 peut-il participer à cette compétition ?**

Le code des régates précise que « les J11 ne peuvent participer qu'à des compétitions en

J11 et J12 ». Un J11 peut donc courir sur 500 m en 1xJ12, mais pas en 2xJ14.

– ***Est-ce qu'une ligue importante peut scinder cette épreuve en plusieurs manifestations sur des lieux différents ?***

Oui, mais il faudra dans ce cas répartir les quotas de qualification pour le championnat de zone au prorata des licenciés J12/13/14 des clubs du secteur géographiquement concerné sur chacune des épreuves.

– ***Est-ce qu'une ligue à faible effectif peut s'associer à une autre ?***

Il est tout à fait possible pour deux ligues de s'associer pour ce championnat. Les quotas de qualification seront calculés en fonction.

– ***Quand connaîtra-t-on les quotas de qualification attribués à chaque ligue ?***

Ceux-ci seront arrêtés sur le nombre de licences A dans les catégories J12, J13, J14 arrêtées au 31 août. Ils seront publiés dès début septembre.

Épreuve 2 : Championnat de zone

- **Date** : Juin
- **Épreuves** : Parcours en ligne
 - 1x J13 H et 1x J13 F 1000 m
 - 1x J14 H et 1x J14 F 1000 m
 - 2x J14 H et 2x J14 F 1000 m
- **Participation** :
 - 36 partants maximum dans chaque course, participants qualifiés à l'issue des championnats de ligue selon les quotas.
 - Tous les rameurs doivent être titulaires du brevet d'aviron d'or, validé dans le club par un éducateur fédéral pour participer à cette épreuve.
- **Déroulement de la compétition** : Manches qualificatives au temps et finales de classement dans toutes les courses. Chaque rameur réalise deux parcours.
- **Organisation géographique** : Zone

Précisions :

- Un titre de champion de zone Jeune est décerné à l'équipage vainqueur de chaque épreuve. Les médailles aux trois premiers et les tee-shirts aux vainqueurs sont fournis par la FFA.
- Les rameurs qui participent en 1x ou en 2x à ce championnat de zone marquent des points de performance pour leur club pour le classement national jeune (cf tableau annexe 1).
- La zone peut proposer ce même week-end, en fonction de l'organisation choisie, d'autres courses en parallèle à celles du championnat de zone.

Programme possible sur le week-end :

- Des courses en 4x+ ou en 8x+ pour les rameurs non qualifiés :
 - Championnat de zone : 1xJ13 H&F, 1xJ14 H&F, 2xJ14 H&F
 - Courses complémentaires : 4X+J14 H&F, 8X+J14 H&F (mixtes de clubs possibles)
- Des courses en 4x+ ou en 8x+, ouvertes à tous, sur un autre jour de compétition :
 - Premier jour : Championnat de zone : 1xJ13 H&F, 1xJ14 H&F, 2xJ14 H&F
 - Deuxième jour : Courses complémentaires 4x+J14 H&F ou en 8x+J14 H&F (mixtes de clubs possibles)

ÉTAPE 3

L'ÉTAPE CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE

- **Date** : 24 et 25 juin 2017
- **Épreuves** : Parcours en ligne
 - 4x+J14 H et F 1000 m
 - 8x+J14 H et F 1000 m
- **Participation** : Engagements libres.
 - Tous les rameurs doivent être titulaires du brevet d'aviron d'or, validé dans le club par un éducateur fédéral.
 - Au moins 75% des rameurs composant l'équipage doivent avoir participé cette même saison au championnat de ligue.
- **Déroulement de la compétition** :
 - Séries qualificatives au temps.
 - Les 12 meilleurs temps sont qualifiés pour des demi-finales A et B.
 - Les 12 suivants (de 13 à 24) pour des demi-finales C et D.
 - Les 12 suivants (de 25 à 36) pour des demi-finales E et F, etc.
 - Des finales de classement sont organisés pour tous les équipages engagés selon les résultats de leur demi-finale.
 - Finales A,B,C,D,E,F, etc.
 - Chaque rameur réalise trois parcours.
- **Organisation géographique** : Nationale

Précisions :

- Un titre de champion national jeune est décerné à l'équipage vainqueur de chaque épreuve.
- Des médailles sont remises aux trois premiers de chaque épreuve ainsi qu'un tee shirt aux premiers.
- Les équipages marquent des points de performance pour leur club pour le classement national jeune (cf tableau annexe 1).

Questions :

– ***Est-ce que je peux composer un équipage avec des J12, des J13 et des J14 ?***

Oui, ces trois années d'âge appartiennent à la catégorie J14.

– ***Est-ce que je peux composer un équipage avec des J11 ?***

Non, car les J11 ne peuvent courir qu'en J11 et J12 et sur une distance maximale de 500 m.

– ***Est-ce que je peux faire ramer des filles avec des garçons ?***

Oui, mais cette équipe, selon le code des régates, sera engagée dans la catégorie homme.

– ***Est-ce qu'il doit y avoir dans ce cas le même nombre de filles et de garçons ?***

Non, il n'y a pas de restriction de nombre, ce n'est pas une épreuve mixte.

– ***Est-ce que je peux faire des mixtes de clubs ?***

Non, un équipage engagé en 4x+ ou 8x+ doit être composé de rameurs ou de rameuses appartenant au même club.

ANNEXE 1

POINTS POUR CLASSEMENT JEUNE

Barème participation des épreuves de l'étape régionale	
de 1 à 8 participants	4 points par rameur
de 9 à 12 participants	32 pts + 2 points par rameur à partir du 9ème
plus de 12 participants	40 pts + 1 point par rameur à partir du 13ème

Nombre de participants	Points obtenus
1	4
2	8
3	12
4	16
5	20
6	24
7	28
8	32
9	34
10	36
11	38
12	40
13	41
14	42
15	43
16	44
17	45
18	46
19	47
20	48
21	49
22	50
23	51
24	52
25	53
26	54
27	55
28	56
29	57
30	58
31	59
32	60
33	61
34	62
35	63
36	64
37	65
38	66
39	67
40	68
41	69
42	70
43	71
44	72
45	73
46	74
47	75
48	76
49	77
50	78
etc...	etc...

Points de performance Championnat de zone		
Place	1X	2X
1	72	108
2	70	105
3	68	102
4	66	99
5	64	96
6	62	93
7	60	90
8	58	87
9	56	84
10	54	81
11	52	78
12	50	75
13	48	72
14	46	69
15	44	66
16	42	63
17	40	60
18	38	57
19	36	54
20	34	51
21	32	48
22	30	45
23	28	42
24	26	39
25	24	36
26	22	33
27	20	30
28	18	27
29	16	24
30	14	21
31	12	18
32	10	15
33	8	12
34	6	9
35	4	6
36	2	3

Points de performance Championnat de France		
Place	4X	8X
1	200	300
2	198	297
3	196	294
4	194	291
5	192	288
6	190	285
7	180	270
8	178	267
9	176	264
10	174	261
11	172	258
12	170	255
13	160	240
14	157	235,5
15	154	231
16	151	226,5
17	148	222
18	145	217,5
19	135	202,5
20	132	198
21	129	193,5
22	126	189
23	123	184,5
24	120	180
25	110	165
26	106	159
27	102	153
28	98	147
29	94	141
30	90	135
31	80	120
32	76	114
33	72	108
34	68	102
35	64	96
36	60	90
37	50	75
38	45	67,5
39	40	60
40	35	52,5
41	30	45
42	25	37,5
43	16	24
44	16	24
45	16	24
46	16	24
47	16	24
48	16	24
49	16	24
50	16	24
51	16	24
52	16	24
53	16	24
54	16	24
55	16	24
56	16	24
57	16	24
58	16	24
59	16	24
60	16	24